



C O N F I D E N T I E L

RP NO 3/90 / BZ

Dakar, le 25 mai 1990

Brise démocratique en Afrique occidentale

Qui aurait pu imaginer, il y a quelques mois encore, les répercussions, à dire vrai proprement stupéfiantes, que les bouleversements survenus en Europe de l'Est auraient, si vite, dans la grande majorité des Etats, notamment francophones, de l'Afrique noire ? Certes, s'il a soufflé d'emblée en tempête sur plusieurs pays tels que la Côte d'Ivoire, le Gabon, le Bénin ou le Zaïre, le "vent d'Est" s'est généralement transformé, en arrivant au sud du Sahara, en petite brise, voire en simple frémissement. Dans certains endroits, et parfois pour des raisons opposées (par exemple au Sénégal ou en Mauritanie), il ne s'est même guère levé alors que dans d'autres, il a été, au moins provisoirement, supplanté par un vent contraire (par exemple au Zimbabwe). Pourtant, pratiquement nulle part, les régimes en place n'ont échappé ou n'échapperont aux questions que les peuples se posent désormais à propos de la démocratie politique et du multipartisme. Et les gouvernements concernés devront bien apporter à ces questions des réponses appropriées, en particulier s'ils veulent conserver l'appui et l'aide de l'Occident, devenu soudain plus regardant en matière de démocratie, de droits de l'homme et de libertés publiques chez ses partenaires africains.

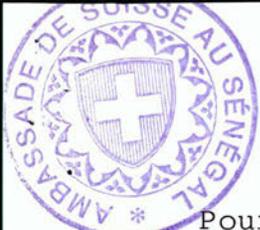
Le Sénégal : la conscience tranquille

"Démocratie de la première heure" comme on se plaît à le souligner à Dakar, le Sénégal cultive, dans ce domaine, la conscience des justes. On se souvient qu'en accédant, en 1981, à la magistrature suprême, le Président Abdou Diouf a institué le multipartisme intégral dans son pays. Il a eu le mérite de le maintenir, en dépit des inconvénients et des excès que le système démocratique a pu, çà et là, engendrer et de l'émiettement des citoyens politiquement engagés dans une quinzaine de partis dont deux seulement - le Parti socialiste au pouvoir, avec 103 sièges, et le Parti démocratique sénégalais, avec 17 sièges - sont représentés actuellement à l'Assemblée nationale. Exposé à la critique de certains de ses pairs africains lors des troubles qui ont précédé et surtout suivi les élections présidentielle et législatives du 28 février 1988 et qui ont motivé l'instauration de l'état d'urgence, le Président Diouf n'a jamais cessé d'affirmer sa détermination démocratique et sa volonté de "maintenir le pluralisme politique dans un Etat fort et respecté". Gageons qu'il continuera d'exploiter habilement, notamment vis-à-vis des bailleurs de fonds occidentaux, l'avantage d'avoir eu raison bien avant les autres.

./..

Dodis





Pourtant, dans sa pratique sinon dans ses formes, la démocratie sénégalaise demeure perfectible. Elle n'est, en effet, ni toujours incontestable, ni incontestée. C'est ainsi par exemple que, récemment, les ambassadeurs de France et d'Italie à Dakar ont été accusés "d'ingérence", par certains journaux et un parti d'opposition, pour avoir publiquement affirmé, lors d'interviews, l'un que "le Sénégal est un modèle de démocratie", l'autre que "le Sénégal connaît une vie démocratique réelle, qui est un gage de stabilité politique". Et les critiques de faire notamment observer, à juste titre, que, contrairement à ces ambassadeurs, l'opposition n'a pratiquement jamais accès aux médias d'Etat (radio, télévision et quotidien national "Le Soleil").

La démocratie sénégalaise reste aussi menacée. Elle l'est, bien évidemment, par le développement d'une sévère crise économique et sociale ainsi que par des conflits de frontière dont une évolution dramatique serait toujours susceptible, le cas échéant, de déboucher sur l'avènement d'un régime autoritaire, voire militaire. Elle l'est surtout, me semble-t-il, par la montée, insidieuse mais de plus en plus nette, d'un certain intégrisme islamique, hostile à la démocratie politique et qui s'en prend déjà, régulièrement, au caractère laïc que la Constitution confère à l'Etat sénégalais.

La Gambie : un pionnier du pluralisme

Sous la houlette paternaliste de Sir Dawda Jawara, qui dirige son pays depuis l'indépendance, c'est-à-dire depuis trente ans et que 60 % des votants ont réélu, en 1987, pour un mandat de cinq ans, la petite Gambie n'a jamais mis en veilleuse son option démocratique, même après la sérieuse tentative de coup d'Etat qui, en 1981, a bien failli coûter son poste au Président Jawara. Aujourd'hui, les citoyens gambiens peuvent exercer un choix entre quatre partis dont deux seulement - celui du Président, le People's Progressive Party, avec 31 sièges, et le National Convention Party, avec 5 sièges - sont actuellement représentés au Parlement. Un Parlement qui, soit dit en passant, observe avec soin des formes directement issues de Westminster.

Le Cap-Vert : sur la bonne voie

Soumise, dans le prolongement de la lutte pour l'indépendance, au régime du parti unique, le Parti africain de l'indépendance du Cap-Vert (PAICV), la République du Cap-Vert du Président Aristides Pereira a rapidement et intelligemment saisi la direction du vent. Le Conseil national du PAICV a récemment décidé la convocation, en juillet prochain, d'un congrès extraordinaire du parti en vue de réviser les dispositions, notamment constitutionnelles, qui font du PAICV "la force politique dirigeante de la société et de l'Etat". Une fois la Constitution révisée, des lois seront mises en chantier, portant notamment sur l'élection au suffrage universel, direct et secret du président de la République (jusqu'ici élu parmi et par les députés), sur les partis politiques, sur les élections législatives, sur la presse etc. En bref, il s'agira d'assurer la "transition vers une démocratie multipartisane".



Dans un congrès tenu à Lisbonne en avril dernier, l'opposition cap-verdienne de l'extérieur s'est déjà déclarée prête à entamer des négociations avec les autorités de Praia. De leur côté, des opposants de l'intérieur, rassemblés dans un "Mouvement pour la démocratie" ont demandé à participer aux prochaines élections "sur un pied d'égalité avec le PAICV".

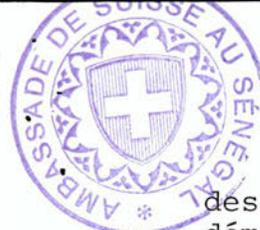
La Guinée-Bissau : le débat est ouvert

De même que sa soeur du Cap-Vert, qui s'est définitivement séparée d'elle après le coup d'Etat qui, en 1980, a porté au pouvoir à Bissau le général Joao Vieira, la République de Guinée-Bissau, dotée d'un régime autoritaire à dominante militaire, a conservé jusqu'ici le système du parti unique, le Parti africain de l'indépendance de la Guinée-Bissau et du Cap-Vert (PAIGC). Aujourd'hui, dans la foulée d'une politique de libéralisation économique, le débat sur le pluralisme politique s'est ouvert. En avril dernier, le Président Vieira déclarait : "Le PAIGC est le seul parti qui nous a conduits à la victoire contre le colonialisme portugais, mais le jour où le peuple bissau-guinéen se prononcera contre son rôle de force dirigeante du pays et en faveur du multipartisme, nous accepterions sans problème". On n'en est pas encore là et il ne s'agit, pour l'instant, que d'admettre l'expression de tendances et de sensibilités différentes dans le seul cadre du parti unique.

Le chef de l'Etat se montre en effet soucieux de ne pas créer l'anarchie en précipitant les choses. Il a d'ailleurs, à juste titre, mis le doigt sur une préoccupation essentielle, qui touche aussi d'autres Etats africains, en exprimant la crainte que le pluralisme politique n'exacerbe, en les recouvrant, les clivages ethniques ou tribaux.

Le Mali : un frémissement démocratique

Alors que son rôle dirigeant comme parti unique prévu à l'article 5 de la Constitution de 1974 avait été encore réaffirmé en décembre dernier, l'Union démocratique du peuple malien (UDPM), qui détient les 82 sièges d'une Assemblée nationale dévouée au pouvoir, s'est trouvée subitement exposée au vent du changement. Du coup, le débat qui s'est ouvert récemment à l'occasion du 11^e anniversaire de la création du l'UDPM a été placé sous le signe de la démocratie, mais dans le cadre du monopartisme. Secrétaire général du parti, le général Moussa Traore, "autocrate stable" qui préside aux destinées de son pays depuis 1968, l'a clairement indiqué : "Chacun doit se convaincre que l'exercice démocratique est la seule voie qui puisse gérer au mieux la diversité et la multiplicité des opinions au sein du parti". Or, les différents secteurs de la société, appelés à donner leur avis lors de conférences consultatives organisées par l'UDPM dans tout le pays, ont imprimé, notamment à Bamako, une autre tournure au débat en se prononçant majoritairement pour l'instauration du multipartisme. Aujourd'hui, profitant d'un climat plus favorable à la liberté d'expression, la presse indépendante se fait l'écho de cette revendication. Elle est évidemment appuyée par les publications de l'opposition inofficielle ou clandestine, tant extérieure (à Paris, le Comité de défense



des libertés démocratiques au Mali) qu'intérieure (le Front démocratique des patriotes maliens, le Parti malien de la révolution et de la démocratie etc.).

Pour autant, le Président Traore et les dignitaires du régime n'entendent manifestement pas se laisser bousculer par une évolution qui compromettrait, d'une façon ou de l'autre, leur autorité et leurs privilèges. A cet égard, ils devraient pouvoir compter encore sur le soutien de l'armée et du parti. En outre, au Mali aussi, qui compte 90 % de musulmans, l'Islam est susceptible d'élever quelques obstacles à l'avènement d'un système démocratique pluraliste. Mais, en Afrique aujourd'hui, tout n'est-il pas devenu possible ?

La Mauritanie : l'horizon bouché

A vues humaines, la République Islamique de Mauritanie ne paraît pas près de s'ouvrir à la démocratie pluraliste et l'on imagine mal le régime militaire au pouvoir à Nouakchott, qui s'incarne, on le sait, dans le Comité Militaire de Salut National, relâcher prochainement l'autorité de fer qu'il exerce, sans états d'âme et sans partage, sur le pays. Au demeurant, dotée d'un parti unique, le Parti du Peuple Mauritanien, en 1964 déjà, la Mauritanie n'a pratiquement jamais connu d'expérience démocratique. Aujourd'hui, il semble exclu qu'elle puisse tenter une telle expérience sans risquer l'éclatement du pays, en raison notamment du grave conflit ethnique qui oppose la soi-disant majorité arabo-berbère et les populations négro-africaines. Dans ces conditions, ce n'est probablement guère qu'au niveau municipal que le chef de l'Etat, le colonel Maaouya Ould Taya, poursuivra les timides essais de démocratisation qu'il a déjà engagés.

Comme on le voit, le "vent d'Est" prend, en Afrique occidentale, des allures bien différentes. Il pose néanmoins partout des questions fondamentales et générales. Ainsi, on a vivement reproché à M. Jacques Chirac d'avoir, à Abidjan, en février dernier, déclaré entre autres que "pour les pays en développement, le multipartisme est une erreur politique", ajoutant que celui-ci "est une sorte de luxe que ces pays, qui doivent concentrer leurs efforts sur leur développement économique, n'ont pas les moyens de s'offrir". C'était pourtant soulever, de manière certes malencontreuse et même provocante dans le contexte actuel, un vrai problème, celui des relations entre la démocratie et le développement. En d'autres termes, le développement postule-t-il la démocratie politique comme condition sine qua non ? M. Michel Rocard n'y a que partiellement et trop facilement répondu en affirmant qu'il n'y a "pas de développement durable sans liberté". De fait, les peuples africains risquent d'être déçus en constatant que l'introduction de la démocratie pluraliste ne suffit pas, à elle seule, à améliorer leur sort, sans même parler des convulsions politiques et sociales qu'elle risque, momentanément, d'engendrer. En outre, l'Occident devra bien se demander si les conceptions et les formes démocratiques qu'il espère voir adopter sur le continent sont véritablement adaptées au génie, à l'histoire, aux coutumes

- 5 -



et aux traditions de l'Afrique. Car il serait fâcheux de répéter, dans ce domaine, les erreurs commises, sans doute de bonne foi, dans les politiques d'aide au développement et que l'on s'efforce aujourd'hui, de corriger.

L'Ambassadeur de Suisse

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Barraza".

(P. Barraza)